



**Ordre du jour
de l'assemblée de consultation virtuelle
du 20 mai 2021 à 19 h 00**

- * Projet de Règlement numéro L-2001-3789 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé sur le boulevard Sainte-Rose (côté sud), entre la 2e Avenue et la 3e Avenue.

Ce projet de règlement vise à amender le règlement de zonage de la Ville de Laval à modifier le Règlement L-2000 en modifiant, de commercial CA à résidentiel R-1255, le zonage d'un territoire situé sur le boulevard Sainte-Rose (côté sud), entre la 2e Avenue et la 3e Avenue.

■■■■